

## Communiqué de presse

### Deuxième édition de la journée du motard le 25 mars !

07.03.2017

**Les températures glaciales de ces derniers jours ont eu tendance à nous le faire oublier mais le printemps sera bientôt de retour ! Ce sera l'occasion pour de nombreux motards de faire les premières balades printanières de 2018. L'AWSR en profite pour annoncer le programme de la journée du motard qu'elle organisera le 25 mars prochain pour la 2<sup>ème</sup> fois en Wallonie !**

#### **Baisse de 50% du nombre de motards tués sur les routes wallonnes**

En 10 ans, le nombre de motards tués sur les routes wallonnes a été réduit de moitié passant de 78 en 2007 à 38 en 2016. Le nombre d'accidents corporels (940 en 2016 contre 1.270 en 2007) et de blessés (976 en 2016 contre 1.325 en 2007) enregistrés est également en baisse. Cependant, les motards restent une catégorie d'usagers surreprésentée dans les accidents de la route. En effet, alors qu'ils ne représentent que 1,5 % des km parcourus en Wallonie, ils sont impliqués dans 15 % des accidents mortels.

#### **Printemps et été : périodes critiques pour les motards**

Huit accidents corporels sur 10 impliquant un motard ont lieu pendant la période s'étalant d'avril à octobre et 46 % des accidents mortels ont lieu pendant les journées de week-end. La fin de l'hiver est donc le moment idéal pour organiser la journée du motard.

#### **Programme de la journée du motard**

Le 25 mars prochain, l'AWSR organise, en collaboration avec l'asbl Fedemot et la Fébiac, la seconde édition de la journée du motard. À cette occasion, les motards débutants ou expérimentés pourront profiter gratuitement d'une foule d'activités sur 3 sites en Wallonie : Francorchamps, Braine-le-Comte et Bastogne.

Parmi les activités proposées, les participants pourront notamment faire passer un check-up gratuit à leur bécane auprès de mécaniciens du campus de Francorchamps, retrouver leurs sensations en participant à des ateliers de remise en selle animés par des instructeurs professionnels (freinage d'urgence, concours de lenteur, slalom...) ou encore tester différents modèles de démonstration.

Exclusivité cette année, Fred Crosset, pilote de Moto Trial Freestyle couronné plusieurs fois champion de Belgique et des pilotes de son équipe seront présents sur les différents sites pour effectuer des démonstrations en live.

Les motards débutants sont également les bienvenus et auront l'occasion de tester une 125cc en effectuant une initiation avec un instructeur professionnel. Les passionnés de moto ne doivent donc pas hésiter à emmener leur famille et leurs amis pour leur faire découvrir leur passion.

De nombreux magasins de motos et autres partenaires sont également associés à cette journée. Toutes les informations pratiques se retrouvent sur le site de l'évènement : [journéedumotard.be](http://journéedumotard.be).

- **Quelques conseils pour reprendre sa bécane en toute sécurité après l'hiver**
  - **Check up**

De nombreux motards n'ont pas beaucoup roulé pendant l'hiver, il est donc important de réaliser un petit check up de votre moto avant de vous mettre en route pour la première balade printanière (pression et état des pneus, feux et clignotants, batterie, embrayage et chaîne). La journée du motard est l'endroit idéal pour profiter d'un check up gratuit.
  - **Équipement**

Porter l'équipement adéquat est essentiel pour la sécurité du motard : casque, gants, vestes à manches longues, pantalon ou combinaison, bottes ou bottillons qui protègent les chevilles.
  - **Visibilité**

Pour assurer votre visibilité, vous devez allumer le feu arrière rouge et le feu de croisement. Vous pouvez également porter des vêtements et un casque de couleurs claires ou vives et des éléments réfléchissants. En ce qui concerne la position idéale sur la route, placez-vous aux 2/3 de votre bande de circulation. De cette manière, vous avez une meilleure vue sur le trafic, vous évitez plus facilement les événements inattendus comme une portière qui s'ouvre et vous serez plus facilement repéré par les automobilistes. Tenez toujours compte du fait que vous êtes moins facilement détectable par les autres usagers de la route.
  - **Angle mort**

N'oubliez pas que vous risquez de vous retrouver dans l'angle mort des voitures, des bus ou des poids-lourds. Assurez-vous systématiquement qu'on vous a vu en cherchant le contact visuel avec les autres conducteurs et évitez de vous placer à côté d'un bus ou d'un poids lourd à l'arrêt.
  - **Respect des règles**

Respectez les limitations de vitesse. Plus vous roulez vite et moins les autres usagers pourront vous repérer à distance.  
En cas de bouchons, les motards ont le droit de remonter les files mais il faut évidemment le faire en toute sécurité. Cette remontée doit s'effectuer entre les deux bandes les plus à gauche, à un maximum de 50 km/h et avec un écart de vitesse de maximum 20 km/h par rapport aux automobilistes.
- **Conseils aux automobilistes**
  - **Manœuvrer en sécurité**

Il est important de regarder à deux fois dans tous les rétroviseurs avant d'effectuer une manœuvre et de penser à se retourner pour éviter l'angle mort. Cela permet de s'assurer qu'on ne risque pas de couper la route à un motard (ou un autre usager) ou de lui envoyer la portière à la figure.

Beaucoup d'accidents impliquant un motard et un automobiliste se produisent alors que l'automobiliste tourne à gauche. En raison de leur étroite silhouette, les motards sont en effet plus difficilement détectables et on sous-estime souvent leur vitesse et la distance à laquelle ils se trouvent. Mieux vaut donc vérifier plutôt deux fois qu'une et préférer attendre un petit peu avant de passer pour éviter le drame.

- **Dépasser**

Lors d'un dépassement, un automobiliste doit garder en tête que si un motard vient en sens inverse, ce n'est pas à lui de s'écarter pour le laisser passer !

\*\*\*

**Contact Presse :**

Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR - 0498/04.83.61

[Suivez nous sur Twitter @AWSR\\_be](#) [www.tousconcernes.be](http://www.tousconcernes.be)